

Le Pontet, Mercredi 04 Octobre 2023.

Le bureau local UFAP-UNSa Justice **DÉPLORE** une nouvelle fois la violence gratuite de nos pensionnaires qui ne cesse de s'accroître jour après jour. Ces agressions ne doivent en aucun cas être banalisées car au delà des dégâts physiques, les dégâts psychologiques sont bien présents et sont bien trop souvent minimisés par les représentants de notre administration.

Tout a commencé lundi 02 Octobre. Notre collègue était en poste au 1er étage de la MA2, le détenu B mécontent de se voir refuser le passage d'appareils électroniques menace le surveillant en ces termes " **fils de pute, tu vas voir ce que je vais te faire, je retiens ce que tu as fait "**.

APRES LES MOTS, LES POINGS !

Hier, notre collègue étant à nouveau en poste au 1er étage de la MA2 a fait preuve de professionnalisme en prenant des précautions, comme lors de l'appel de 07h00 où il a sollicité l'aide d'un collègue pour effectuer l'ouverture à deux de ce bandit.

C'est plus tard dans la matinée, se rendant à nouveau à cette cellule afin d'envoyer son co-détenu en activité, que le bandit l'attendait de pied ferme, lui assénant dès l'ouverture de porte un violent coup de poing au visage.

C'est avec beaucoup de sang froid et de professionnalisme que notre collègue réussira à fermer la cellule et se rendra auprès des gradés de bâtiments pour signaler cette lâche agression.

Il sera immédiatement vu par l'unité de soin de l'établissement avant d'être finalement conduit aux urgences.

RESULTAT : 5 JOURS d'ITT pour notre collègue.

Le Bureau Local **UFAP-UNSa Justice APPORTE** tout son soutien à notre collègue et reste à sa disposition pour toutes les démarches à suivre.

L'**UFAP-UNSa Justice DÉPLORE** la recrudescence de ces actes qui deviennent la triste banalité du quotidien des agents de notre établissement et **ALERTE** à propos de la surpopulation carcérale grandissante qui accentue la violence des détenus envers le personnel.

L'**UFAP-UNSa Justice CONDAMNE** cet acte et **EXIGE** de la direction la plus grande fermeté lors du passage de ce « voyou » en Commission de Discipline et par la suite son **TRANSFERT** vers un autre établissement.

L'UFAP UNSa Justice, une Présence Quotidienne...

Le Bureau Local **UFAP-UNSa Justice**